

**un mode de paiement  
simple, pratique  
et sûr**

**Simplifiez-vous la vie  
avec le prélèvement  
automatique**

GROUPE  
**OPIEVOY**

**Simplifiez-vous  
la vie !**

**... et en souplesse !**

Cette solution permet de prélever sur votre compte, chaque mois, le montant de votre loyer, charges comprises\*.

Vous pouvez choisir librement la date de votre prélèvement entre le **2 ou le 10** : une souplesse de règlement qui vous simplifie vraiment la vie !

Vous pouvez intervenir à tout moment auprès de votre banque si, pour une raison particulière, vous souhaitez suspendre le règlement.

\* Hors régularisations des décomptes de charges ou d'eau (les sommes débitrices sont exclues du prélèvement et font l'objet d'un paiement séparé).

#### Mode d'emploi

- 1- Complétez et signez les deux formulaires (demande et autorisation de prélèvement). Le numéro de contrat figure sur votre avis d'échéance.
- 2- Cochez la date choisie de prélèvement.
- 3- Joignez à votre demande un relevé d'identité bancaire (RIB).
- 4- Remettez ces deux formulaires à votre gardien ou adressez-les à votre agence Opievoy dont les coordonnées figurent sur votre avis d'échéance.

#### ATTENTION

Le dépôt de votre demande avant le 2 ou 10 d'un mois permettra la prise en compte du prélèvement le 2 ou 10 du mois suivant.



Pour vos échéances,  
un mode de paiement  
simple, pratique et sûr :  
**CHOISISSEZ LE PRÉLÈVEMENT  
AUTOMATIQUE.**

**Simplifiez-vous la vie !**

# Le prélèvement automatique :

... pratique pour régler vos échéances ...

Il est le moyen de paiement idéal des dépenses régulières et vous évite les oublis.

Grâce à lui, plus de chèque à établir, plus d'enveloppe à rédiger et à poster, plus d'affranchissement.

Vous gagnez du temps, et...

vous économisez le prix du timbre !



en toute sécurité ...

Le prélèvement est mis en place seulement si vous donnez votre autorisation écrite.

Pour cela, il vous suffit de remplir et signer le formulaire ci-contre, de le remettre à votre gardien ou le renvoyer à votre agence Opievoy, accompagnés d'un relevé d'identité bancaire (RIB).

**Ce service est gratuit**

## 1. DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à l'annulation de ma part à notifier en temps voulu à mon agence Opievoy.

N° national d'émetteur : 4 0 0 6 6 8

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR

--

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER

--

COMPTE À DÉBITER

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

	<b>OPIEVOY</b>
	Trésorerie principale de Versailles Centre
	145 / 147 rue Yves Le-Coz
	RP 1124 78011 Versailles cedex

N° de contrat Opievoy :   

Nom du titulaire du contrat :   

Date de prélèvement choisie :  2 du mois     10 du mois

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Les informations contenues dans la présente ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 1/04/80 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

## 2. AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte après avoir informé le bailleur.  
Je régalai le dit différend directement avec lui.

N° national d'émetteur :  
**4 0 0 6 6 8**

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR

--

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER

--

COMPTE À DÉBITER

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

	<b>OPIEVOY</b>
	Trésorerie principale de Versailles Centre
	145 / 147 rue Yves Le-Coz
	RP 1124 78011 Versailles cedex

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé à votre agence Opievoy, sans les séparer en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).